

Concernant le Service Public de l'énergie :

En 2019, plus de 2 milliards d'Êtres Humains n'ont accès à aucune énergie ; en France, plus de 7 millions de nos concitoyens sont en précarité énergétique.

Au regard de la place qu'il occupe dans notre quotidien, l'accès à l'énergie doit être un droit accessible à tous quel que soit notre lieu de vie ou notre situation sociale !

Pour cela il faut un prix unique réglementé sur le territoire français, et sortir de la spéculation qui a conduit l'électricité à grimper de 37% et le gaz de 78%.

Créons un Pôle Public Nationalisé de l'Énergie français regroupant toutes les entreprises de la branche énergie, et une Agence Européenne Publique de l'Énergie : notre Nation a besoin d'une "Politique Nationale Publique Énergétique" ambitieuse, seule capable de mettre en place un mix énergétique en faveur de la planète, de l'emploi et des habitants.

Pour cela il faut exiger:

- l'Arrêt de la Privatisation d'EDF et des barrages hydroélectriques.
- la Création d'un "Pôle Public Nationalisé de l'Énergie" et d'une "Agence Européenne Publique de l'Énergie".
- la Mise en place d'une véritable "Politique Nationale Publique Énergétique" dans l'intérêt de la Nation, des populations et de notre environnement.

Service Public des Transports et de la SNCF :

Moins de guichets, moins d'accueil en gare... La SNCF veut supprimer ses points de vente sur tout le territoire même si 30% des usagers utilisant les TER viennent acheter leurs billets au guichet ! Dans notre départements rural "il ne reste plus qu'une ou deux gares ouvertes avec un guichet et même parfois plus rien à 50 km à la ronde" : une sévère cure d'amaigrissement, alors que 13 millions de personnes sont "éloignées du numérique", dont 6,7 qui ne se connectent "jamais" à internet... Dans nos territoires ruraux et de montagne le guichet physique reste indispensable. Il offre plus d'informations et de conseils donnés de vive voix pour trouver le meilleur prix, le circuit le plus direct. Et que faire quand la machine n'accepte pas l'argent liquide, ou refuse votre carte bancaire?

Gares SNCF et TER :

- Maintien des gares sur tout le parcours de la ligne des Alpes.
- Maintien des cheminots pour assurer la sécurité et la vente des billets.
- Rétablissement du personnel en gare de Château-Arnoux St Auban, remplacé par une entreprise privée de sécurité.
- Développement du ferroviaire, écologique, plutôt que des bus ou camions.

Concernant le Services Public des Pompiers :

Notre "Service Public de Secours" est gravement malade: en 15 ans, les interventions sont passées de 3,5 à 4,6 millions par an (hausse constante de 7 % par an), alors que sur cette même période les effectifs diminuaient ! D'un côté, les employeurs (conseils départementaux et communes) n'ont plus les moyens de financer cette surcharge de travail, et de l'autre, l'état se désengage...

Les Pompiers, premier maillon de la chaîne de secours mais aussi dernière réponse à toute la souffrance humaine, sont ainsi mis en difficulté dans l'exercice plein et entier de leurs missions de Service Public.

Les Pompiers exigent entre autres:

- le retrait du projet de loi de transformation de la Fonction Publique.
- une "revalorisation significative" de la prime de feu.
- une embauche massive d'emplois statutaires afin de secourir les habitants.



**Collectif contre les fusions des hôpitaux du 04
et en Défense des Services Publics**

Pour nos Services Publics

Nous sommes nombreux à être convaincus que la présence de services publics est une garantie de développement de nos territoires ruraux face à la désertification.

Maintenir et développer la santé, le transport, la poste, l'éducation, la culture... c'est donner les moyens aux jeunes de s'installer dans les Alpes de Haute Provence, et donner les moyens à nos anciens d'y vivre. C'est permettre le développement des associations culturelles et sportives, vecteurs de cohésion face à notre isolement.

Malgré cette réalité, rien de tout cela n'apparaît dans les propositions de celles et ceux au pouvoir ! Aussi, dans tout notre département, des citoyen.nes et des élu.es locaux se mobilisent et se fédèrent pour proposer des alternatives aux choix de nos dirigeants actuels et pour préserver nos services publics de proximité, synonymes d'égalité et d'humanité.

C'est pourquoi les personnels publics, associations, collectifs, organisations syndicales et politiques appellent les habitant.es à converger pour manifester en faveur des services publics et surtout démontrer qu'ensemble, un autre avenir est possible !

Tous Ensemble :
Samedi 28 Septembre
Chateau Arnoux St Auban
10h30 – Place de la Résistance



Concernant le Service Public de la santé et de la Protection Sociale :

La "proximité" en terme santé, c'est la garantie de plus d'humanité. Or la définition donnée aujourd'hui des "hôpitaux de "proximité" est un recul de plusieurs décennies. La référence au terme de "proximité" est une tromperie, qui vise à masquer la volonté gouvernementale de déclasser des centaines d'hôpitaux : la proximité, c'est la sécurité et l'accès égalitaire aux soins pour toutes et tous !

Le grand âge et les pathologies l'accompagnant forment un spectre que notre société tente de cacher et d'oublier. Notre Pays, celui des Droits de l'Homme, ne doit plus l'accepter : il y plus de 25 ans que le projet du vieillissement est délaissé !

Pour lutter contre cela, il faut des structures publiques spécialisées, capables d'accueillir dignement nos Anciens. Il faut des EHPAD avec des Services de Soins de Suite et de Réadaptation, et des "Centres de Santé" (pas des "Maisons de Santé"). Enfin, il faudra que notre Nation crée une 5^{ème} Branche de la Sécurité Sociale visant à couvrir les risques de la vie liés à la dépendance.

Ils demandent:

- Arrêt des fusions et des fermetures de structures & services sur tout le 04.
- Ouverture de la Réanimation à Manosque et de la Pédiatrie à Digne.
- Embauches Statutaires / Amélioration des conditions de travail du personnel et de l'accueil des patients.
- Politique de déploiement des médecins, pas de fusion des Samu 04 & 05.
- Création d'une 5^{ème} Branche de la Sécurité Sociale pour la dépendance.
- Création d'EHPAD publics avec les moyens financiers et humains qualifiés.
- Associer Hôpitaux, EHPAD, services de SSR et Centres de Santé Publics.

Le Service Public de la Direction Générale des Finances Publiques :

L'état a engagé un projet de vaste refonte de l'organisation de la Direction Générale des Finances Publiques. Alors concrètement, quel est le résultat sur le terrain ?

A partir de 2020, plus de paiement en espèces auprès des services des finances publiques ; Les trésoreries telles que nous les connaissons n'existeront plus, au plus tard en 2022 ; leurs missions auprès de toutes les collectivités du département devront être assurées dans des «centres de gestion», par des conseillers qui auront près de 250 budgets à suivre chacun, puisqu'ils ne seront plus que 4 !

Bien sûr, il n'y aura en aucun cas d'accueil du public : cette réforme se caractérise surtout par un abandon des territoires ruraux et de leur population !

Nous refusons :

- Le regroupement sans concertation des services des impôts et des trésoreries, et les suppressions de postes.
- La marginalisation volontaire des populations rurales et la dégradation des conditions d'accueil des contribuables.
- L'industrialisation de la gestion des collectivités locales.

Concernant l'ONF :

Créé en 1964, l'Office National des Forêts est chargé de la protection et de la gestion durable des forêts publiques et de la nature en France.

Alors que l'enjeu climatique devient de plus en plus prégnant pour la survie de l'Humanité, le gouvernement cherche à brader cet établissement public et nos espaces verts pour les livrer au privé et à la déforestation !

Nous réclamons :

- la fin des suppressions de postes, et le passage des contractuels en agents statutaires de plein droit, assermentés pour les missions de "police" forestières.
- la fin de la privatisation de l'ONF, et la protection de nos forêts publiques.

Concernant l'Education :

Investir dans la jeunesse, c'est investir dans notre avenir collectif, investir dans le futur de notre pays... Nos anciens l'avaient bien compris !

Mais depuis plusieurs décennies, l'école apparaît comme une source de profits juteux : alors que le nombre d'élèves et d'étudiants croît chaque année, on privatise l'éducation de nos enfants sous prétexte de "dégraissier le mamouth".

Nous voulons :

- la titularisation des enseignants en situation précaire, le dégel du point d'indice, la fin des PPCR.
- la limitation du nombre d'élèves, notamment par la réouverture de classes.
- le retour à des enseignements, des parcours et des diplômes dans un cadre véritablement national.
- le retrait des réformes Blanquer et de l'enseignement supérieur.
- un plan d'investissement pour "l'École de la République", et non pour le privé, permettant d'accompagner les apprenants et les territoires en difficulté.

Concernant le Service Public de la Justice:

En 2007, la "Réforme de la Carte Judiciaire" avait amorcé l'industrialisation et la désertification des Territoires en matière de Justice. Cette démarche a conduit au regroupement et à la fermeture de 25% des Juridictions et Cours en 4 ans ! Tout cela aura malgré tout coûté au Peuple français la bagatelle de 427 millions d'€...

Mais la Loi de "Programmation pour la Justice 2018-2022" aggrave tout, avec notamment la "spécialisation des juridictions": cela aura pour effet d'allonger le temps de traitement des dossiers, de vider les palais de justice ruraux et d'obliger les justiciables, en fonction des affaires, à se déplacer à des centaines de kilomètres ! Une fois de plus, cela s'est passé par voie d'ordonnance, sans concertation : professionnels et citoyens n'ont pas été entendus et n'ont pas été mis au cœur de choix politiques majeurs touchant l'un des piliers de l'Etat de droit : la Justice.

Pour ces raisons ils exigent:

- l'abandon la Loi de Programmation de la Justice 2018-2022.
- l'arrêt de l'industrialisation et de la privatisation de la Justice.
- l'arrêt de la fusion des TGI & TI, et le maintien de l'aide juridictionnelle.
- l'arrêt de l'éloignement de la justice des lieux de vie des habitants.

Concernant le Service Public de la poste :

Dans de nombreuses communes, des collectifs défendent l'existence des bureaux de poste et de toutes leurs missions : respect des horaires, accès bancaire, approvisionnement permanent des DAB, la distribution du courrier à J+1...

Le Contrat de Présence Postale Territoriale doit garantir l'accès de tous les citoyens à un service public postal de qualité. Mais ce texte n'a guère empêché la dégradation du service public, la fermeture de nombreux bureaux de poste ou leur transformation en Agences Postales Communales / relais-poste, l'augmentation du prix du timbre, la fermeture de centres de distribution et de centres de tri...

Aujourd'hui la Poste se dirige au pas de charge vers la fin du service public postal de proximité : il s'agit de diviser par 5 le nombre de bureaux de poste en France !

Ils refusent :

- toutes nouvelles dégradations du service public postal,
- toutes nouvelles fermetures de bureau de plein exercice
- toutes nouvelles réductions des horaires, des missions
- les suppressions de postes d'agents
- les fermetures inopinées, le non approvisionnement et le manque d'entretien des distributeurs de billets.